

# LE RÉPUBLICAIN

## DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

Le N° 5 Cent



### INSERTIONS-ANNONCES

la ligne  
1 fr.  
4 fr. 50  
0 fr. 50

Chronique locale...  
Reclames...  
Annonces anglaises...

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:  
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

### ABONNEMENTS

Trois mois Six mois  
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.  
Autres départements... 7 fr. 14 fr.  
Etranger et Union postale... 10 fr. 19 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
Quai de l'Hôpital

### BOURSE DE PARIS

Du 7 Décembre 1881

100 français	86 97	Crédit mobilier	760
100 amortissable	86 50	Crédit Lyonnais	905
100 nouveau	86 30	Mobilier espagnol	855
100 français	116 02	Union générale	2625
1000	80 95	Foncier lyonnais	575
1000	80 95	Autrichiens	712
1000	80 95	Lombards	331
1000	80 95	Sarragosse	568
1000	80 95	Nord-Espagne	685
1000	80 95	Transatlantique	...
1000	80 95	Suez	2947
1000	80 95	Consolidés à Londres	99 1/2
1000	80 95	Panama	...

Nous croyons intéressant de reproduire intégralement l'exposé des motifs qui précède l'article unique de la proposition de loi :

Le volontariat d'un an, qu'on le considère comme une mesure touchée et équivoque, comme une restitution de l'ancien remplacement à prix d'argent, ou comme un volontariat d'agrément et de fantaisie est aujourd'hui condamné par l'opinion publique.

Si le premier n'est pas défendable dans une société démocratique fondée sur l'égalité, le second ne l'est pas davantage.

En effet, la réforme qui consiste à imposer le service militaire obligatoire pour tous les Français implique, au nom de la moralité et de la justice, le service égal pour tous. — Tout le monde doit payer la même dette pendant le même temps.

Le volontariat d'un an n'est qu'un obstacle à la constitution de l'armée nationale, à la constitution d'un cadre toujours neuf, toujours renouvelé, toujours solide de sous-officiers dans l'armée; car si nous enlevons la fleur de la jeunesse.

Donc, aux préalable, et avant toutes discussions de lois sur la durée du service militaire obligatoire et sur le recrutement des cadres des sous-officiers, il convient de supprimer ces obstacles, et pour cela il suffit d'abroger purement et simplement les articles 53, 54, 55 et 57 de la loi du 27 juillet 1872.

En conséquence, nous vous proposons un article de loi ainsi conçu :

#### PROPOSITION DE LOI

Article unique

Sont abrogés les articles 53, 54, 55, 56 et 57 de la loi du 27 juillet 1872.

#### LES JOYAUX DE LA COURONNE

La commission spéciale chargée d'étudier la proposition de M. Benjamin Raspail ayant pour objet d'aliéner les bijoux de la Couronne s'est réunie aujourd'hui avec M. Antonin Proust, ministre des arts et des lettres.

Elle a examiné la collection des objets et commencé leur classement en deux catégories, ceux qui peuvent être vendus et ceux qui, à raison de leur caractère historique ou artistique, doivent être conservés dans nos collections nationales.

#### L'EGLISE DU SACRÉ-CŒUR A MONTMARTRE

M. Delattre, député de la Seine, vient de prendre l'initiative d'une proposition tendant à abroger la loi par laquelle l'Assemblée nationale avait, en 1873, déclaré d'utilité publique la construction de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre.

La proposition est signée par un assez grand nombre de membres républicains.

#### LA LOI SUR LES RÉCIDIVISTES

On a distribué une proposition de loi contre les récidivistes, présentée par MM. Julien, Galpin, Marius Chavanne (Loire), Deniau, Greppo, Pelisse, Mathé, Saint-Romme, Noël Parfait, Bel (Savoie), Chabrie, Bertholon, Devado, Bontoux, Girodet, Fousset, Labuze, Audiffred.

Cette proposition est ainsi conçue :

Article premier. — Tout individu condamné trois fois pour vol, escroquerie, abus de confiance, vagabondage ou rupture de ban, pourra, en cas de quatrième récidive, être, par le jugement correctionnel qui le frappera, condamné, pour une période de temps qui n'excédera pas vingt années et ne sera pas inférieure à cinq, à la déportation dans une colonie à ce spécialement affectée.

Art. 2. — Un règlement administratif déterminera ultérieurement les conditions spéciales dans lesquelles cette peine devra être subie.

#### LES FONTAINES DANS LES COMMUNES PAUVRES

M. Mir a pris l'initiative d'une proposition de loi ayant pour objet la création de fontaines publiques dans les communes que leurs modestes ressources empêchent d'en construire à leurs frais.

#### LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES AU SENAT

Les ministres des finances, de la guerre et de la marine se sont rendus aujourd'hui à la commission des finances du Sénat pour conférer au sujet des crédits supplémentaires de la Tunisie.

Dès avant-hier, la commission a désigné son rapporteur, qui est M. Varroy, l'ancien ministre des travaux publics.

On pense que la commission pourra faire promptement son rapport et le déposer demain sur le bureau du Sénat.

On remarquera que la commission n'a pas fait appeler M. Gambetta avec les trois autres ministres. Elle a voulu marquer son intention de ne pas traiter la question des crédits tunisiens au point de vue politique, mais seulement au point de vue financier et militaire.

Toutefois, la droite ne négligera pas l'occasion de soulever la question politique devant le Sénat lorsque les crédits viendront en discussion publique. Comme nous l'avons déjà dit, en effet, MM. de Broglie, Buffet et Bocher se proposent d'intervenir dans le débat et de provoquer l'intervention de M. Gambetta.

Le Sénat, comme la Chambre, ne siège pas ordinairement le vendredi; mais on lui demandera par exception, si le rapport est déposé demain, de se réunir après-demain pour que la discussion puisse s'engager le jour même.

#### LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 7 décembre.

Le *Télégraphe* n'admet pas que le Sénat empêche le vote du budget, ce qui, dit-il, appellerait la révision immédiate.

Le *Paris* dit que c'est pour ne pas diminuer les espérances du pays qu'il est partisan de la révision.

Le *National* déclare qu'il préférerait de bonnes lois et la tranquillité à tous les agissements qui se produisent en ce moment et qui sont anticonstitutionnels.

Le *Temps*, à propos de la vente des bijoux de la couronne, dit que le principal diamant de la collection, le fameux *Regent*, doit être vendu.

La *Liberté*, examinant l'attitude de l'empereur d'Allemagne, conclut que la querelle pendante entre le chancelier et les élus du Parlement finira par leur soumission ou par la dissolution.

#### MESSAGE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Washington, 7 décembre.

Le message présidentiel rappelle la catastrophe dont M. Garfield a été victime; il félicite la nation sur sa prospérité remarquable et constate les relations amicales avec tous les États étrangers.

La présence des représentants français à Yorktown a consolidé les bons sentiments avec la France; les relations avec l'Espagne sont amicales. Il croit que les réclamations décidées par la commission seront bientôt payées, et qu'un arrangement amical résoudra la question des lourds impôts qui frappent les navires américains dans les colonies espagnoles.

Il importe de fortifier les relations cordiales avec la Russie, en assurant une protection pour les Américains paisibles, visitant ce pays, surtout avec la Suisse, où certaines vexations ont provoqué une remontrance énergique de la part du gouvernement des États-Unis. Tout en consentant à protéger les citoyens suisses dans les pays où la Suisse n'est pas représentée, nous protestons contre l'émigration des classes criminelles ou indigentes, nous les renverrons en Suisse.

Notre amitié continue avec le Mexique, dont nous encourageons toujours le développement.

La question de Panama est d'une importance nationale. Le gouvernement a cherché à rendre le pacte de 1846 avec la Colombie efficace par de nouveaux engagements; mais les négociations ont cessé parce que la Colombie a désavoué les pouvoirs de son envoyé, proposant de renouer les négociations sur des bases modifiées dans l'inter valle.

La Colombie a proposé aux puissances européennes de participer à la garantie du Canal, ce qui est une contrevention directe aux obligations de l'Amérique, qui seule est garante de l'intégrité du territoire colombien et du Canal.

Nous avons proposé à l'Angleterre la modification du traité de Clayton-Bulwer. Espérant la cessation de l'effusion du sang au Chili et au Pérou, nous avons envoyé dans ces deux pays des missions spéciales et nous espérons rétablir entre eux des relations amicales.

EN AFRIQUE

#### NOUVELLES DE TUNISIE

Tunis, 7 décembre. — Les dernières informations de Gafsa annoncent que le général Bonis a fait une sortie très heureuse à la suite de laquelle l'ennemi a été vigoureusement refoulé en abandonnant une grande quantité de butin. Les insurgés se sont réfugiés dans un village assez éloigné qui a été pris d'assaut.

La garnison de Tunis ainsi que les troupes du camp du Belvédère occuperont demain la caserne d'artillerie située à 3 kilomètres de la ville.

Cette excellente mesure mettra les hommes à l'abri des intempéries pendant la longue saison pluvieuse que nous allons traverser.

M. Lequeu a été chargé de gérer par intérim la Résidence.

#### DANS LE SUD ORANAIS

Oran, 7 décembre. — Toutes les troupes de la garnison de Tlemcen ont été brusquement dirigées sur Sebdo et El-Aricha; il ne reste qu'un bataillon de turcos pour la garde de cette cité et, par suite, toutes les portes de la ville sont fermées, depuis le 1<sup>er</sup> décembre, de 10 heures du soir à 5 heures du matin.

### TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VIL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

### NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 7 Décembre.

#### LE TRAITÉ FRANCO-ITALIEN

Dans sa séance de demain, la Chambre doit discuter le traité de commerce franco-italien. Une importante question préjudicielle sera présentée par les protectionnistes.

Cette motion tend à ce que la discussion du traité franco-italien soit ajournée jusqu'au mois de janvier prochain, afin que l'on puisse établir un débat d'ensemble sur tous les nouveaux traités. Aujourd'hui même, les députés des départements protectionnistes, notamment ceux de la Normandie, du Nord et des Vosges, ont tenu une réunion extra-parlementaire dans laquelle ils doivent se concerter à ce sujet.

Le gouvernement, probablement combattra cette motion. Le ministre du commerce insistera sur la nécessité de se prononcer avant la clôture de la session; car les Chambres italiennes se séparent le 10 décembre prochain pour ne plus se réunir que le 10 février. Or, un article du traité exige que les ratifications soient échangées entre les deux pays avant le 1<sup>er</sup> février; car le 2 février expire l'ancien traité, prorogé de trois mois.

#### UN NOUVEAU GROUPE PARLEMENTAIRE

Nous avons dit, il y a quelque temps, qu'un groupe correspondant à la nuance républicaine avancée était en voie de formation à la Chambre. Ce groupe est aujourd'hui créé; il s'est réuni hier soir et se constituera définitivement d'une manière officielle samedi prochain.

Il compte actuellement 55 membres, parmi lesquels nous citerons MM. Chénave, député du Cher; Vermon, de Seine-et-Oise; Rivière, d'Indre-et-Loire; Florent Lefebvre, du Pas-de-Calais, etc.

Ce groupe n'élira pas de bureau permanent; à chaque séance, on désignera un président et un secrétaire. Au point de vue politique, il soutiendra le gouvernement d'une manière générale, tout en garantissant vis-à-vis de lui une entière indépendance.

#### LA SUPPRESSION DU VOLONTARIAT D'UN AN

Un certain nombre de députés, parmi lesquels MM. Rivière, Audiffred, Mazure, ont déposé il y a quelques jours une proposition de loi relative à la suppression du volontariat d'un an.

### BULLETIN DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

### LES Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

DEUXIÈME PARTIE

#### LE SECRET DES CHAMPDOCE

— Ecoutez-moi donc, reprit André, et tachez, s'il peut, de vous bien pénétrer de l'affreuse gravité de votre situation...

— Écoute mon cher bon allez-y gaiement!...

— Il est entendu, n'est-ce pas, que Van Klopen a refusé crédit, et c'est pour le payer que vous êtes allés adresser au sieur Verminet.

— Naturellement...

— Rien de mieux, en effet. Mais comment expliquer-vous que ce même homme qui le lundi vous paraissait trop insolvable pour vous ouvrir un compte, soit allé le mardi choisir précisément les billets créés par vous à son intention pour les envoyer à ses créanciers?

— L'objection était si forte, elle résumait si clairement la situation, que M. Gandela fils en fut saisi, et qu'il eut une leur soudaine qui éclairait le front d'André.

— C'est! murmura-t-il, évidemment inquiet; je n'avais pas réfléchi à cela. Elle est drôle!... Voulez-vous que je monte un coup? Je m'en demande. Mais lequel?

— Il est à croire, cher monsieur, que Verminet

et Van Klopen ont le projet de vous faire chanter. Ce mot sonna mal à l'oreille de l'intelligent jeune homme.

— Mais faire chanter, moi!... déclara-t-il, ah!... mais non. Je la connais, celle-là. Ce n'est pas ce petit-là qu'on fait chanter.

André haussa les épaules.

— Alors, reprit-il, faites-moi le plaisir de chercher ce que vous répondrez à Verminet, si, le jour de l'échéance, il vient vous dire: donnez-moi 100,000 francs de ces cinq petits papiers ou je les porte à votre père.

— Je dirai... Ah!... je la trouve mauvaise, je dirai...

— Vous ne direz rien. Vous reconnaîtrez qu'on a abusé de votre simplicité, vous conjurerez Verminet d'attendre, et il attendra si vous lui signez pour cent mille francs de lettres de change payables à votre majorité...

Qu'on se fût joué de lui, voilà ce que ne put digérer le jeune M. Gaston.

— Cent mille clagues! interrompit-il, voilà tout ce qu'aura Verminet. Ah! je suis comme cela, moi, si on m'enrève, je mets les pieds dans le plat! Payer ce farceur!... il s'en ferait mourir. Je sais bien que papa la trouvera mauvaise, et que si je lui tombais sous la main dans le premier moment il y aurait de la casse... Mais, zut!... je jouerai les filles de l'air!...

Il était transporté d'indignation; mais, emporté par la force de l'habitude, il ne trouvait au service de sa colère d'autres expressions que ces locutions idiotes, dont composent leur vocabulaire ces spirituels jeunes messieurs à veston court, qui sont les délices du boulevard.

— Je crois, reprit André, que votre père vous pardonnerait cette imprudence plus difficilement encore que l'infamie de lui envoyer un médecin compter combien d'heures lui restaient à vivre,

Il vous pardonnerait pourtant, il est votre père... il vous aime.

— Parbleu!... A Chaillot, Verminet!...

— Non, monsieur, non. Si vous n'avez pas peur de votre père, il vous menacera d'une autre personne... il vous menacera du procureur impérial.

Du coup, l'intéressant jeune homme s'arrêta brusquement.

— Oh!... fit-il, pour une plaisanterie...

— Oui; mais le malheur est que cette plaisanterie s'appelle un faux, en bon français. Et un faux, quand il est dénoncé, c'est la cour d'assises d'abord, puis le bagne.

Le jeune M. Gaston était devenu affreusement pâle, il regardait André d'un air fou, la pupille dilatée par l'effroi, plus tremblant que la feuille, fléchissant sur ses jarrets.

— Le bagne!... bégaya-t-il, non, il n'en faut pas. Anatole dit qu'on n'en meurt pas, et qu'on y est même très bien avec des protections!... Mais c'est égal, je n'en suis plus, je passe la main!...

Il parut réfléchir, et avec une certaine violence, reprit:

— Mais je suis buté, je ne chanterai pas, si on me dénonce, je fais comme Cartex... Ah!... elle est bien bonne! J'invoque tous mes amis à un grand dîner, et au café, v'là!... dans l'œil!... je me tire un coup de pistolet.

Les autres furent une drôle de tête... Hein! quelle réclame pour Brébant!... Toutes les dames après, tourmenteront Philippe pour qu'il les fasse dîner dans le cabinet où la chose se sera passée... Voilà comme je suis, moi!... Et dans ma poche on trouvera une lettre très spirituelle qu'on mettra dans tous les journaux!...

Il oubliait qu'il était sur le boulevard, il criait de toute la puissance de son fausset; il gesticulait, et déjà quelques passants s'arrêtaient, espérant une dispute.

André passa son bras sous le sien et l'entraîna. Mais Gaston avait été renoué jusqu'au fond de lui-même, et toutes les cordes de son âme, muettes jusqu'alors, vibraient.

— Dix louis, poursuivait-il, que le rusé vieillard en meurt!... Pauvre père, je l'ai durement scié, tout de même. Moi qui avec rien le rendais si heureux!... Quand je restais à dîner avec lui, il mettait les petits plats dans les grands!... Ah!... si c'était à recommencer!... Mais quoi!... Le jeu est fait, rien ne va plus... A mon âge, je la trouve mauvaise!... Avoir vingt ans, le sac, le truc, du chic, être adoré de Zoro, et éteindre son gaz... elle n'est pas drôle!... Mais la cour d'assises... Non! j'aime mieux le pistolet! je suis le fils d'un honnête homme!...

A son tour, André s'arrêta, examinant son compagnon avec la stupeur d'un vivisecteur qui entendrait parler une bête qui le galvanise.

Le dégoût que lui avait inspiré Gaston diminua. Il lui sut gré de son énergie, si grotesquement qu'elle fut exprimée.

— Vrai... vous feriez ce que vous dites? interrogea-t-il.

— Parbleu!... Je suis cascadeur, si on veut, mais sérieux dans les grandes occasions. Ce sera dur, mais voilà ce que c'est... c'est bien fait... il ne fallait pas y aller...

Véritablement la résolution éclatait dans ses yeux.

— J'approuve votre énergie, mon cher Gaston, reprit André, mais ne désespérons pas. Je crois, oui, je crois bien que je réussirai à arranger cette malheureuse affaire... seulement, soyez prudent, tenez-vous coi... Et n'oubliez pas que d'un instant à l'autre je puis avoir besoin de vous.

— C'est entendu... Mais dites-donc, cher hon, il ne faudrait pas lâcher Zoro... elle serait mauvaise!...

— Le général Delebecque continue à recevoir, dans le Sud, la soumission des tribus.  
— Le convoi de ravitaillement au sujet duquel avaient couru des bruits inquiétants, est arrivé à Ain-Sefra sans incident. La brigade Négrier a quitté cet endroit aujourd'hui à Ain-ben-Kheih, afin de surveiller la région avoisinante.  
— La brigade Louis est arrivée à Khobar.

## Informations

Paris, 7 décembre

### Le mouvement diplomatique

La France donne comme définitivement arrêtées les nominations de M. Challemeil-Lacour à Berlin, de M. Tissot à Londres, de M. de Chaudordy à Constantinople.

Rien n'est encore décidé pour la nomination de l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg.

M. Noël, ministre de France au Brésil; M. Roquette, ministre de France au Japon; M. Vernouillet, ministre au Maroc; M. de Béhaigne, ministre à Amsterdam, seraient mis en disponibilité.

### Au ministère de la guerre

Par suite d'un ordre du ministre de la guerre, les envois de troupes en Tunisie porteront seulement à l'avenir sur les troupes d'ambulance.

M. Bastide, médecin en chef de l'hôpital de Tunis est arrivé à Paris, mandé par le gouvernement.

### Les employés des chemins de fer

On étudie en ce moment, au ministère des travaux publics, un projet destiné à régler les rapports des Compagnies de chemins de fer et de leurs agents commissionnés. M. Raynal avait pris part au débat soulevé par l'examen d'une proposition analogue émanant, dans l'ancienne Chambre, de l'initiative parlementaire et qui avait été repoussée.

### Au ministère des cultes

On étudie en ce moment, au ministère des cultes, la question de savoir si les articles organiques joints par le premier Empire au Concordat peuvent être modifiés par une simple loi; quels de ces articles doivent être abandonnés, et quels au contraire, maintenus, sauf à les mieux sanctionner.

### Voyage du prince de Galles

Le prince de Galles traversera la France le mois prochain, pour se rendre à Lisbonne, où il assistera à l'inauguration de l'exposition d'art rétrospectif.

A son retour, le prince s'arrêtera à Madrid, et visitera ensuite toutes les grandes cours européennes.

Ce voyage, dont le but est tout politique, peut être considéré comme les débuts du prince héritier d'Angleterre dans la haute diplomatie internationale.

### Un chef arabe à l'Élysée

Le président de la République a reçu à l'Élysée un des chefs arabes les plus dévoués à la France, Saad Bon, fils de Mohamed-Zada.

En le présentant à son frère, M. Albert Grévy lui a dit qu'il avait, il y a quelque temps, recommandé l'expédition Soleillet à Saad-Bon, qui avait su montrer tout son zèle pour nos compatriotes en voyage.

### Petites Nouvelles

Une commission technique va être envoyée à Toulon pour examiner un système d'éclairage électrique des vaisseaux cuirassés.

M. Victor Duruy a été élu aujourd'hui membre du conseil supérieur de l'instruction publique par 104 voix sur 110.

Dans une lettre adressée à la France, M. Louis Legrand dément la nouvelle qui courait ces jours-ci, d'après laquelle il aurait pris l'initiative de la reconstitution du groupe de la gauche à la Chambre des députés.

M. de Montbel, premier secrétaire d'ambassade près le Vatican, est parti pour Rome.

Le nouveau ministre de la Roumanie à Paris a été reçu aujourd'hui par M. Jules Grévy.

## BOURSE DU BOULEVARD

PARIS. — Mercredi 7 décembre 1881

3 0/0.....	86 07	Agric. ....	» »
3 0/0 nouveau.....	86 30	Autrichiens.....	» »
5 0/0.....	116 05	Phénix.....	915 »
Banque.....	91 05	Lombards.....	357 50
Turc.....	14 02	Panama.....	323 75
Extérieure.....	31 13 1/2	Tunis.....	» »
Intérieure.....	30 5/8	Crédit de Paris.....	322 50
Crédit lyonnais.....	» »	Laenderhanck.....	1170 »
Chemins Turcs.....	54 25	— nouv.....	» »
Banque Ottom.....	768 12	Suez.....	2935 »
Union.....	2620 »	Rio.....	749 »
id. nouvelle.....	» »	Foncier.....	1837 50

— Soyez tranquille... je vous verrai demain... et pour aujourd'hui, adieu!... je n'ai plus une minute à perdre.

Et sur ces mots, laissant M. Gaston encore tout ahuri, il s'éloigna en courant.

S'il était si pressé, c'est qu'il avait entendu Verminet dire à Croisenois: « J'irai chez Mascarot à quatre heures, » et qu'il avait formé le projet d'attendre à sa sortie et de suivre le directeur de la Société d'Escompte mutuel.

Par lui, il espérait arriver jusqu'à Mascarot, qui dans sa pensée ne pouvait être qu'un complice.

Il longea la rue de Grammont comme une flèche, et la demie de trois heures sonnait à l'horloge de la Bibliothèque impériale, quand il arriva rue Sainte-Aurore.

Plus rassuré, il respira, et c'est alors que les tiraillements de son estomac lui rappelèrent qu'il n'avait pas déjeuné.

Il regarda autour de lui.

Juste en face la Société d'Escompte mutuel était la boutique d'un marchand de vins.

André y entra bravement, et du ton d'un habitué demanda deux sous de pain, une portion de jambon et une chopine, qu'il lui paya d'avance pour que rien ne le retardât quand il lui faudrait sortir.

Puis, debout devant le vitrage, il se mit à manger tout en observant.

Il n'était pas sans inquiétude. Verminet avait dit aussi qu'il devait aller à la bourse. Rentrerait-il chez lui avant sa visite chez Mascarot? Tout était là.

Si oui, André était sûr de réussir. Si non, il en serait pour une heure de guet.

C'était oui.

Il venait d'achever son pain et son jambon, lorsqu'il aperçut Verminet sortant de son allée.

D'un trait il avala sa chopine et s'élança dehors.

## ÉTRANGER

### Suisse

#### Le bombardement du Risikopf

Glaris, 7 décembre. — Les premières opérations contre le Risikopf ont bien marché; mais elles n'ont pas donné les résultats attendus. Au matin, un brouillard épais couvrait toute la vallée; à 10 heures cependant, le temps se leva et à 11 heures, le soleil éclairait toutes les montagnes. On commença le feu jusqu'au moment du dîner, après quoi le bombardement reprit son cours. Pendant toute l'après-midi, le feu fut interrompu deux fois par les nuages qui venaient caicher le Risikopf. Entre 3 heures trois quarts et 4 heures 10, entre 5 heures et 5 heures 10, le temps ne permit pas de tirer. A 5 heures et demi, le bombardement était arrêté par la nuit; 123 coups avaient été tirés, mais sans action bien marquée. Quelques blocs sautèrent sans arriver jusqu'au bas de la pente du Plattenberg.

En somme, l'action des projectiles est nulle ou à peu près. Après examen, on croit à la possibilité de provoquer, sans de nouveaux dangers pour Elm, la chute du Risikopf en continuant le bombardement. Jusqu'ici en a tiré 160 coups. Il sera présenté un rapport au gouvernement.

### Italie

#### La politique italienne

Rome, 7 décembre. — M. Damiani, rapporteur de la commission de la Chambre, chargée d'examiner le budget des affaires étrangères, termine ainsi son rapport:

« Deux grands faits se sont produits récemment: ils se relient et se complètent mutuellement: ce sont le traité de commerce avec la France et l'entrevue de Vienne. La grande majorité de la nation s'est réjouie sincèrement de ces deux événements, qui ont ouvert pour nous, à tant de soupçons et de dissentiments, une ère nouvelle. »

« Le visite du roi en Autriche-Hongrie et la signature du traité du 3 novembre ne signifient pas autre chose que la paix en Europe et la sécurité en Italie. »

### Allemagne

#### L'empereur et le bureau du Reichstag

Berlin, 7 décembre. — En recevant hier les membres du bureau du Parlement allemand, l'empereur a déclaré qu'il regretta de n'avoir pas pu ouvrir en personne cette Assemblée, mais que le discours du trône était l'expression exacte de ses plus intimes convictions.

L'empereur a dit qu'il désirait vivement que le Parlement pût accomplir ses travaux dans le sens du message pour le salut de la patrie et le bonheur de la nation.

La Gazette de la Croix, rapportant les paroles que l'empereur a prononcées lors de la réception du Reichstag, cite en particulier la phrase suivante:

« Sa Majesté aurait dit qu'il était du devoir de tous ceux qui étaient disposés à soutenir le principe monarchique de chercher à réaliser les mesures proposées dans le message. »

### Espagne

#### Un client de M. Castelar

Madrid, 7 décembre. — M. Emilio Castelar a failli être emprisonné à Madrid.

Il n'a échappé qu'à raison de son mandat de député. La cause était une évasion qui vient de se produire à Saladero, prison de Madrid. Un sieur Balboa, principal accusé dans le procès des pétards allumés par des joueurs qui s'étaient vengés ainsi de la prohibition du jeu, était écroué.

Grâce à la recommandation de M. Castelar et de son avocat, M. Vallarino, ancien député, le prévenu avait été autorisé à sortir de prison pendant quelques heures pour des affaires importantes. Ne le voyant pas revenir, le gendarme a informé l'autorité, qui, le lendemain, a fait arrêter M. Vallarino. Entre temps, le Balboa gagnait la frontière de France.

M. Vallarino a été relâché, mais l'affaire a vivement préoccupé l'attention du public.

### Autriche

#### La politique autrichienne

Londres, 7 décembre. — On considère comme à peu près certain dans les cercles diplomatiques, que les empereurs de Russie et d'Autriche-Hongrie se rencontreront prochainement sur la frontière de leurs états.

Cette entrevue que le comte de Kalnocky a négociée à Saint-Petersbourg, en présentant ses lettres de rappel, est, selon le Times, d'autant plus nécessaire que des complications seraient possibles, si les deux souverains persistaient à rester étrangers l'un à l'autre.

Un pareil rapprochement pourrait faire à la diplomatie italienne une situation assez singulière, si comme le raconte le Standard, le cabinet de Rome, après avoir blanchi une alliance avec la Russie contre l'Autriche-Hongrie, s'est subitement retourné, quand cet accord a été dénoncé par M. de Bismarck au gouvernement de l'empereur François-Joseph. L'Italie aurait alors demandé à l'Autriche-Hongrie, le Trentin en échange d'un concours actif en Orient.

### Etats-Unis

#### Le procès de Guitéau

New-York, 7 décembre. — Le procès de Guitéau traine en longueur sans incidents bien nouveaux.

L'accusé a toujours une attitude très agitée et persiste à dire que c'est la Providence qui a armé son bras et l'a poussé à tuer le président; 23 experts l'examinent pour décider qu'il est insensé ou s'il est responsable de ses actes; le jury ayant demandé à Guitéau même s'il était fou, il a répondu:

« Je ne suis pas un expert, c'est aux experts et au jury à décider ce point. » Un des médecins, sur le té-

moignage duquel la défense comptait le plus, le docteur Stone, de Chicago, a déclaré que pour lui, Guitéau était sans doute un esprit mal équilibré, mais que rien ne prouvait qu'il était incapable de distinguer le bien du mal et qu'il était irresponsable du crime commis par lui.

## L'INCIDENT AUSTRO-ROUMAIN

Jusqu'à présent, le gouvernement n'a reçu aucune communication relativement à l'ordre donné au représentant de l'Autriche de suspendre ses relations personnelles avec le gouvernement roumain.

Les journaux conservateurs anglais, le Standard, le Daily Telegraph et même le Times n'approuvent pas l'attitude prise par la Roumanie contre l'Autriche; tout en reconnaissant l'obligation de soutenir la Roumanie au cas où le cabinet de Vienne voudrait lui imposer des conditions trop dures, ils admettent la nécessité de la prépondérance de l'Autriche dans les eaux du Danube, et par suite les prétentions du cabinet de Vienne en ce qui concerne la constitution d'une commission mixte dont l'Autriche aurait la présidence.

La dépêche suivante, datée de Bucarest 5 novembre, contient quelques renseignements sur la manière dont on envisage la situation en Roumanie:

On croit qu'en présence de la situation actuelle, le cabinet sera complété immédiatement par la nomination aux ministères vacants de quelques hommes politiques influents.

Tous les journaux expriment leur confiance dans l'équité de l'Europe pour faire triompher la cause de la Roumanie. Ils espèrent que la question du Danube, qui a passé à l'état aigu grâce à la mesure prise par l'Autriche, recevra une prompt solution.

Le Romanul fait remarquer que cette mesure, malgré son importance, n'a pas produit une grande impression à Bucarest, sans doute parce que les Roumains ont le sentiment de leurs droits et que ce sentiment écarte toutes craintes.

La dépêche adressée au comte Hoyos par son gouvernement lui a été télégraphiée en clair et non en chiffre.

Le parti conservateur a réagi pour président M. Mascarot. On croit qu'à la suite de cette nomination, il y aura définitivement scission dans le parti.

## LES ALLEMANDS EN ANGLETERRE

On s'est souvent plaint en France de l'envahissement des Allemands, qui pullulent dans nos villes, — Lyon en sait quelque chose — et en raison de leurs modestes prétentions évincent successivement les employés français.

Si nous en croyons une statistique, l'Angleterre aurait également à se plaindre de ces invasions germaniques. Il en résulte qu'il y a en ce moment plus de 100,000 Allemands adultes à Londres.

Un grand nombre d'entre eux sont mariés et ont 50,000 enfants. Dans toute l'Angleterre, on ne compte pas moins de 250,000 Allemands; à Manchester, il y en a plus de 20,000 et à Liverpool plus de 10,000; les Allemands ou les fils d'Allemands immigrés, occupent des positions supérieures. Le monde des arts, principalement, est saturé d'éléments germaniques. Un cinquième pour le moins des grandes maisons de Londres, se trouve entre les mains d'Allemands.

Il y a ensuite une armée d'employés à Londres, à Liverpool, Glasgow, Manchester, Birmingham, etc., qui font une rude concurrence aux nationaux.

Il y a à Londres plus de boulangers allemands que l'on en rencontre à Berlin, et le nombre des coiffeurs, tailleurs, cordonniers allemands de Londres suffirait largement aux besoins de la plus grande des villes d'Allemagne.

On compte également en Angleterre un grand nombre d'églises et de chapelles allemandes, l'hôpital allemand de Dalston, la société allemande de bienfaisance, obligée de secourir chaque année des milliers de pauvres allemands, le Club allemand des arts et des sciences, la Société allemande de gymnastique, sans parler des nombreuses sociétés d'employés et d'ouvriers. Il va sans dire que les tavernes et les brasseries allemandes ne manquent pas.

Les acteurs de la cour de Meiningen donnent chaque année des représentations au théâtre de Drury-Lane.

12,500 journaux allemands arrivent journellement à Londres, qui compte elle-même quatre journaux rédigés dans cette langue.

Les deux tiers de la colonie allemande de Londres se composent d'éléments des plus douteux. Dans une ville d'Allemagne, sans excepter Berlin, on ne rencontre autant d'Allemands affairés qu'à Londres.

Les Anglais, dont le plus grand poète écrivait jadis: Les Allemands sont d'honnêtes gens, les traitent à présent de « bande de charlatans. »

## DÉPARTEMENTS

### SERVICE SPÉCIAL DU RÉPUBLICAIN DU BECQUE

#### LOIRE

##### Cour d'assises de la Loire

PRÉSIDENCE DE M. JOURNAL

CONSEILLER A LA COUR D'APPEL DE LYON

Audience du 6 décembre

#### Affaire Veysis

Saint-Etienne, 7 décembre. — Cette affaire, en raison de la situation de l'accusé à Saint-Etienne, attire un nombreux public.

L'audience est ouverte à 2 heures.

M. Loubat, substitut de M. le procureur de la République, occupe le siège du ministère public.

M. Portier, avocat du barreau de Saint-Etienne, est assis au banc de la défense.

Après la formalité du serment qui doit être prêtée par les jurés, M. Chezelte, commis-greffier, a donné lecture de l'acte d'accusation, trop étendu pour que nous puissions le reproduire en entier, et dont voici les dispositions qui établissent la situation de l'accusé.

Henri-Jean-Raspiste Veysis, né le 10 novembre 1833, à Souillac (Lot), employé au Crédit Lyonnais, demeurant à Saint-Etienne.

Le nommé Henri-Jean-Baptiste Veysis, ancien officier d'infanterie, mis en réforme le 20 décembre 1877, pour cause d'inconduite, est entré comme employé à la succursale du Crédit Lyonnais, à Saint-Etienne, le 1<sup>er</sup> juillet 1878.

Il jouissait, en cette qualité, d'un traitement de 1,400 fr. Il touchait, en outre, une pension de forme de 900 fr.

Ces ressources étaient loin de suffire à l'existence dispendieuse de Veysis; il ne tarda pas à être obligé, et pour faire face à cette situation, il s'est rendu coupable de divers faux en écriture de banque, dont la position qu'il occupait au Crédit Lyonnais lui a facilité la perpétration.

Veysis a avoué tous les crimes relevés contre lui par l'information.

Quatre témoins, cités à la requête du ministère public, sont entendus.

Un témoin, M. Santelli, capitaine au 108<sup>e</sup> territorial, est entendu sur la demande de l'accusé Veysis, et donne des renseignements sur sa conduite antérieure.

M. Loubat, substitut de M. le procureur de la République, par un énergique et remarquable réquisitoire, demande un verdict de culpabilité.

M. Portier, avocat, a aussi, dans une brillante plaidoirie, fait la défense de l'accusé; il a souligné l'innocence de son client.

Des répliques ont eu lieu.

Reconnu coupable de faux et de vol qualifié, avec admission des circonstances atténuantes, Veysis a été condamné à 3 ans de prison et 100 fr. d'amende.

#### Fête de charité

Le concert-festival donné le 27 novembre, au bénéfice des enfants pauvres des écoles communales, a produit, savoir:

Recettes (entrées)..... 1.719 50

Quête..... 827 50

Total..... 2.547 »

Grâce au désintéressement du propriétaire du cirque et de la Compagnie du gaz, les frais ne sont élevés qu'à 640 fr. 10. La différence, soit une somme de 1,907 fr. 90, a été remise à la municipalité.

Au nom des enfants pauvres:

Merci aux organisateurs, merci à tous ceux qui ont prêté leur gracieux concours à cette bonne œuvre, qui ne saurait être la dernière.

cette large fraction de la société parisienne qui, en fait de honte et d'infamie, ne reconnaît que celle de n'avoir pas d'argent, à soi ou aux autres, gagné ou volé.

Monde à part, ou le mépris n'existe pas, où tout homme, tant qu'il est bien mis et a vingt-cinq louis en poche, a droit aux égards des autres, quoi qu'il ait fait, quoiqu'il fasse, quoi qu'il doive faire...

Cependant, Verminet ayant atteint le boulevard Poissonnière, jeta son cigare et changea brusquement d'allures.

C'est du pas le plus rapide qu'il suivit successivement la rue Poissonnière et la rue du Petit-Carreau.

Enfin, arrivé presque à l'extrémité de la rue Montorgueil, non loin des Halles, il tourna court, entra sous une vaste porte cochère, et bientôt disparut.

On allait-il?... André n'eut pas la peine de conjecturer; deux écriteaux qui resplendissaient de chaque côté de la porte étaient là pour le lui apprendre.

Verminet venait d'entrer chez B. Mascarot, et ce Mascarot était tout simplement un agent de placement pour domestiques et employés des deux sexes et autres.

L'humilité de la profession déconcerta singulièrement André. Il avait compté sur une découverte plus brillante, plus significative surtout.

N'importe, il résolut d'attendre Verminet, et pour se donner une contenance, il traversa la rue, et sans perdre de vue la porte du placeur, il parut s'absorber dans la contemplation de trois ouvriers mécaniciens qui pesaient des volants à glissement aux boutiques d'une maison neuve.

Heureusement la faction d'André dura peu.

Il n'y avait guère qu'un quart d'heure qu'il faisait le guet, lorsque dans la cour de la maison du placeur il vit paraître Verminet.

Deux hommes l'accompagnaient. L'un, grand, maigre, portant des lunettes de couleur; l'autre, gras, fleuri, souriant, qui avait la tournure et les façons de la meilleure compagnie.

Bientôt, ils s'avancèrent jusqu'à la rue, et débout sur le bord du trottoir, ils continuèrent de s'entretenir avec une certaine animation.

Certes, André eût donné la moitié des vingt mille francs qu'il avait en poche pour entendre quelques choses de leur conversation, et il manouvrait pour se rapprocher, quand non loin de lui éclatèrent des coups de sifflet si violents qu'ils dominèrent le bruit de la circulation.

Ces coups de sifflets étaient si bizarrement mêlés, qu'ils frappèrent André. Et il ne fut pas le seul à être frappé. Il vit fort distinctement le grand monsieur à lunettes qui parlait à Verminet, tressaillant et regardant vivement autour de lui.

Mais le jeune peintre n'attachait aucune importance à cette particularité, et il avançait toujours, ébloué par un flot de passants, que les trois individus locuteurs brusquement se séparèrent.

L'homme aux lunettes entra dans la maison; Verminet et l'homme aux manières distinguées s'élancèrent dans la circulation des halles.

André eut dix secondes d'hésitation. Que faire? Devait-il tâcher de savoir qui étaient ces deux individus marchant de marrons qui pourrait peut-être lui donner des renseignements?

— Non, se dit-il, ce marchand sera toujours là tandis que je ne saurai où rejoindre Verminet et son compagnon.

Il s'élança donc sur leurs traces.

Ils ne le conduisaient pas loin: Ils traversèrent l'ébèneur passage de la Reine-de-Hongrie, tournèrent à droite dans la rue Montmartre et entrèrent dans une maison de belle apparence.

A suivre

## ÉBÈRES

### Elections au tribunal de commerce

Grenoble, 7 décembre. — Les électeurs consu-  
ltés, réunis hier à la salle des concerts, ont choisi  
les candidats suivants pour les élections du tribu-  
nal de commerce.  
Pour les fonctions de juges :  
MM. Paul Massarel, Félix Viallet, Hippolyte Na-  
mias, Alcide Thouvard et Victor Nicolet.  
Pour les fonctions de juges suppléants :  
MM. Alfred Moyrand, banquier, et Florian Den-  
nat, commissaire en peaux.

### Conseil académique

A la suite du vote qui a eu lieu le 5 novembre  
dernier pour l'élection au conseil académique de  
Grenoble d'un délégué de la Faculté des lettres, M.  
Duget, professeur de littérature ancienne, ayant ob-  
tenu la majorité absolue des suffrages exprimés a  
été déclaré membre du conseil académique de Gre-  
noble, en remplacement de M. Fialon.

### Faculté des sciences

M. Manificat, bachelier ès-lettres et ès-sciences  
médecines, est chargé pendant l'année scolaire 1881-  
1882 des fonctions de préparateur de botanique à la  
Faculté des sciences de Grenoble.

### Nomination

M. Schlemmer, inspecteur général des ponts et  
chaussées de 2<sup>e</sup> classe, précédemment chargé des  
fonctions de directeur des mines et de l'exploitation  
des chemins de fer au ministère des travaux pu-  
blics, a été chargé de la direction du service du  
contrôle de l'exploitation des chemins de fer de  
Paris à Lyon et à la Méditerranée, en rempla-  
cement de M. Cacarié, admis à faire valoir ses droits  
à la retraite.

### Conseil de guerre

Dans sa séance d'hier, le conseil de guerre de la 14<sup>e</sup>  
région, siégeant à Grenoble, présidé par M. le Lieu-  
tenant-colonel Falién, du 52<sup>e</sup> de ligne, a rendu le ju-  
gement suivant :  
Charles-François Giraud, soldat au 96<sup>e</sup> de ligne,  
déclare coupable de vols d'effets d'habillement au  
préjudice de militaires a été condamné à la peine de  
3 ans de réclusion, à la dégradation militaire et à cinq  
ans de surveillance de la haute police.

### Fanfare des « Enfants du Drac »

Dimanche prochain 11 décembre, la fanfare des  
« Enfants du Drac » donnera son banquet annuel  
à Allevard.  
Le prix du dîner est fixé à 3 fr. 50. Ce banquet  
sera suivi d'un bal qui commencera à 11 heures et  
demie.

### Vol qualifié

Saint-Laurent-du-Pont. — Pendant la nuit, des  
malfaiteurs qui sont activement recherchés se sont  
introduits dans le magasin de M. Joseph Brun, né-  
gociant à Saint-Pierre-de-Charleval, en cassant un  
carreau de vitre, à travers lequel ils ont passé le  
bras et ouvert la porte avec la clef qui se trouvait à  
l'intérieur.  
Il se sont emparés d'une somme de 380 fr., d'une  
montre, d'un sautoir, de pendans d'oreilles et de  
différents autres objets, le tout enfermé dans un  
placard.  
Une enquête se poursuit activement.

### La ligue des marchands de soie à Yokohama

Ainsi que nous l'avions prévu, les grandes maisons  
françaises de Yokohama ont à leur tour formé une  
ligue et décidé qu'elles n'achèteront rien de la  
Société japonaise, qui a eu l'étrange prétention de  
faire passer par ses mains toutes les affaires de soie.  
On se le rappelle, cette Société a été créée par  
cinq ou six riches négociants indigènes auxquels  
se sont joints presque tous les marchands de l'in-  
térieur. Pas une baule de soie entrant à Yokohama  
ne peut aller ailleurs que dans les mains de cette  
Société, et pas une ne peut en sortir sans son inter-  
médiaire.

Une telle situation était inacceptable pour un  
commerce qui se respecte, et trente-trois maisons  
européennes et américaines ont pris l'engagement de  
ne croiser les bras plutôt que de s'y soumettre. C'é-  
tait le seul parti à prendre dès le premier jour.

Voici en quels termes les négociants étrangers ont  
formulé leur résolution, qui, traduite en japonais, a  
été envoyée aux marchands de Yokohama et affichée  
dans tous les villages et villes de la province :

« Nous, soussignés, déclarons par la présente,  
que nous refusons d'acheter de la soie aux condi-  
tions inconvenantes et arbitraires imposées par le  
Rengo-ki ito ni-adsoukari-sho — Compagnie des  
magasins généraux pour les soies — dans sa ré-  
cente notification.  
« Ont signé :

Bavier et C<sup>e</sup>, Thomas et C<sup>e</sup>, Siber et Brenn-  
wald, Wilkin et Robison, Walsh, Hall et C<sup>e</sup>, John  
Middleton, Morrison, Fraser et C<sup>e</sup>, Ziegler et C<sup>e</sup>, E.  
Whitall, Findlay, Richardson et C<sup>e</sup>, Mourilyan,  
Hermann et C<sup>e</sup>, Smith Baker et C<sup>e</sup>, Schoone  
et John, Kingdon, Schwabe et C<sup>e</sup>, Paul Heilmann et  
C<sup>e</sup>, Sieber, Wasser, Gornes et C<sup>e</sup>, Dell'oro et C<sup>e</sup>,  
Giles et C<sup>e</sup>, Ad. Schultz, W. Sager, P. Dourille, C.  
Gussani, F. Vivanti, H.-C. Morf et C<sup>e</sup>, B. Gillet,  
Richt, Liffenthal et C<sup>e</sup>, Geo. H. Allcock, F. Scheidt,  
Passar et C<sup>e</sup> »

Depuis l'affichage de cette résolution, dit le Temps,  
Européens et Japonais se regardent en chiens de  
famence, et rien ne se vend, rien ne s'achète. Comme  
tout le monde souffre d'une telle suspension d'aff-  
aires, nous avons la certitude que nous ne tarde-  
rons pas à annoncer la reprise des transactions.

Mais qu'on se le tienne pour dit en Europe et dans  
l'Indo-Chine. Japonais et Chinois sont fermement  
résolus à se passer de nous et ils y réussiront en  
établissant dans les principaux centres commerciaux  
de l'Occident des comptoirs tenus par leurs nation-  
aux. Les Japonais ont commencé en Italie pour la  
vente de leurs cartons de graines de vers à soie, et  
voici que les Chinois se mettent à envoyer en Europe  
et pour leur propre compte des bateaux, tels le  
Mayoo, steamer appartenant à la Compagnie de  
navigation à vapeur des marchands chinois, qui est  
en route pour Londres avec un chargement de thé.  
Mais ce n'est pas tout : le même bateau emporte  
avec lui une légion de passagers chinois — gens de  
condition élevée — et qui viennent fonder un com-  
pagnon en Europe. La somme consacrée à cette entre-  
prise, hardie est de 150,000 livres sterling, bien près  
de 4,000,000 de francs, joli denier, qui permettra à la  
Compagnie d'ouvrir une ligne suivie de bateaux à  
vapeur entre la Chine et l'Europe.

Aujourd'hui le thé, demain la soie. Certes, ces  
travaux orientaux ne sont pas outillés pour faire à  
eux seuls dès maintenant toutes les transactions,  
mais il n'en est pas moins vrai que la situation

est grave. Cette nouvelle manière de procéder est la  
mise en vigueur de l'habile politique de Li-Hung-  
Chang, qui consiste à se débarrasser de nous, sans  
violence, en nous coupant l'herbe sous le pied.

Lorsque les produits du Céleste Empire seront  
accaparés par les marchands indigènes et transportés  
en Europe par des armateurs chinois à des mar-  
chands chinois, que pourront faire en Asie les Eu-  
ropéens ?

Ces faits sont graves, conclut le Temps, dont  
nous avons résumé la note qu'il consacre à ce su-  
jet, ces faits sont graves et ont besoin d'être médités  
par les maisons françaises qui ont des intérêts en  
Chine et au Japon ; ils menacent notre commerce  
de l'extrême Orient et nous imposent l'obligation de  
bien assésir notre puissance en Chine et au Tonkin.  
Cela nous, notre conviction est que les Célestes  
à longues queues vont faire irruption sur nos mar-  
chés, qu'eux seuls vendront les riches produits de  
leur pays, sans aucun intermédiaire européen.

## COUR D'ASSISES DU RHONE

PRÉSIDENCE DE M. MONPÉLA, CONSEILLER

Audience du 7 décembre

### Viol

Louis Maupin, âgé de 32 ans, menuisier à Ville-  
franche, est accusé d'avoir commis un viol sur une  
petite fille de 5 ans.

Le jury le déclare coupable et lui refuse le béné-  
fice des circonstances atténuantes.

Maupin est condamné à 20 ans de travaux for-  
cés.

### Vois qualifiés

Quatre accusés comparaissent devant le jury.

Ce sont :  
1<sup>o</sup> Jean-Marie Chambriale, 33 ans, sabotier, rue  
Villeroi, 32 ;  
2<sup>o</sup> Joseph Pallain, 33 ans, jardinier, rue de  
Béarn, 17 ;

3<sup>o</sup> Jean Antoine Guillaudon, 32 ans, colporteur,  
sans domicile fixe ;  
4<sup>o</sup> Marguerite Bordel, 17 ans, rue Villeroi, 32.

On reproche aux trois premiers d'avoir commis  
quatre vols qualifiés et à la fille Bordel de s'être ren-  
due complice de ces mêmes vols.

Dans la nuit du 3 au 4 septembre, les accusés se  
sont introduits à l'aide d'effraction chez Mme Mi-  
challet, épicière à Puzosignan et lui ont soustrait  
une grande quantité de marchandises.

Ils ont volé ensuite dans la nuit du 7 au 8 sep-  
tembre à l'aide d'escalade, des marchandises dans  
l'atelier d'impression sur étoffes de M. Kien à Saint-  
Symphorien-d'Ozon.

Poursuivant leurs exploits, ils ont dérobé un peu  
plus tard, 90 kilogrammes de laine d'une valeur de  
1,080 francs dans l'atelier de teinture de M. Pond,  
aux Charpenettes.

Enfin, dans la nuit du 24 au 25 septembre, ils ont  
soustrait dans les ateliers de MM. Renard et Villet,  
teinturiers, cité Lafayette, 75 kilogrammes de soie,  
d'une valeur de 7,000 francs.

Tous les accusés sont récidivistes, à l'exception  
de la fille Bordel.

Les débats de cette affaire ne se termineront qu'au-  
jourd'hui.

## CHRONIQUE LOCALE

### AUJOURD'HUI

Jeudi, 8 décembre, 362<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil :  
lever, 7 h. 42 : coucher, 4 h. 02. Les jours baissent de  
1 minute.

Ephémérides (1542). — Naissance de Marie  
Stuart.

Le ministre de l'instruction publique veut définiti-  
vement supprimer la robe et la toge pour tout corps  
enseignant. Il n'y aurait plus désormais de costume  
officiel pour les membres de l'Université.

Il est à croire que la conséquence de cette mesure  
sera, dans un temps prochain, la suppression de la  
robe des avocats et des magistrats.

Dans sa séance d'hier, l'Académie de Lyon a consti-  
tué son bureau pour les années 1882 et 1883 :

Président de la section des sciences, M. Loir,  
doyen de la Faculté des sciences.

Président de la section des lettres, M. Rougier,  
professeur à l'École de droit.

Secrétaire des lettres, M. Heinrich, doyen de la  
Faculté des lettres.

Secrétaire des sciences, M. Bonnel, professeur au  
Lycée.

Treasorier, M. Morin Pons.  
Archiviste, M. le docteur Saint-Lager.

Ont été élus membres correspondants, MM. Clar-  
les Lucas et Gabriel de la Batie.

C'est au commencement de l'année prochaine que  
doit avoir lieu la révision des listes électorales :  
listes politiques et listes municipales.

Voici les époques des diverses opérations et des  
détails que chacune comporte.

Du 1<sup>er</sup> au 10 janvier de chaque année, une com-  
mission, composée du maire ou, à son défaut, d'un  
adjoint, d'un délégué de l'administration désigné  
par le préfet, et d'un délégué du conseil municipal,  
doit procéder à la révision d'office des listes élec-  
torales des diverses communes ; terme de l'opéra-  
tion, 10 janvier.

Délai pour dresser le tableau de rectification,  
quatre jours, soit 14 janvier.

Publication du tableau de rectification, 15 jan-  
vier.

Délai ouvert aux réclamations, vingt jours, 4 fé-  
vrier.

Délai pour les décisions de la commission mu-  
nicipale, cinq jours, 9 février.

Délai pour la notification des dernières décisions  
de la commission, trois jours, 12 février.

Délai d'appel devant le juge de paix, cinq jours,  
17 février.

Délai pour les décisions du juge de paix, dix  
jours, 27 février.

Délai pour les notifications des décisions du juge  
de paix, trois jours, 3 mars.

Délai d'appel en cassation, dix jours, 13 mars.

Clôture des listes, 31 mars.

Le décret d'utilité publique concernant le chemin  
d'intérêt commun n<sup>o</sup> 25, de Fraucheville à Malata-  
verne, a été signé avant-hier.

L'adjudication des travaux de construction du  
pont entre Francheville-le-Bas et Francheville-le-  
Haut est fixée au 29 décembre courant.

Les opérations du jury pour l'expropriation des  
terrains sur lesquels doit être construite la nou-  
velle préfecture, entre le cours de la Liberté et l'a-  
venue de Saxe, commenceront le 11 janvier pro-  
chain.

En 1882, les premiers travaux de constructions  
pourront commencer.

La Compagnie des chemins de fer de l'Est de Lyon  
vient d'organiser un service d'omnibus desservant  
tous les trains de la ligne de Saint-Genix-d'Aoste.

Le bureau de ville est situé, 4, quai de l'Hôpital,  
et les omnibus passent rue de la République, pont  
de la Guillotière et cours de Brosson.

En outre, il a été établi, à la gare de Pont-de-Ché-  
rny, un service de correspondance sur la Balme et  
Montalieu, Belmont, Chavanoz et Loyettes des-  
servant le dernier train. — Départ de Lyon, cinq  
heures trente du soir.

L'année qui va finir pourra bien s'appeler l'année  
des comètes.

Voici que les astronomes viennent de découvrir  
encore un de ces astres qui sera visible à l'œil nu  
dans la soirée du 14 décembre.

Elle accomplira, disent les astronomes, sa révolu-  
tion en huit ans et demi. Elle ne passera qu'à cinq  
millions de kilomètres de notre planète, et cette  
proximité pourrait lui faire subir des variations dans  
sa course.

Une jeune fille de 15 ans, Constance Bouteran,  
domestique chez Mme Moutaron, rue Mercière, 19,  
a été victime hier matin d'un accident qui a failli  
lui coûter la vie.

Elle traversait le quai Saint-Antoine, lorsque  
reversée par le tramway n<sup>o</sup> 1, elle tomba sous les  
pieds des chevaux. Les passants épouvantés, pou-  
ssaient des cris d'effroi, en voyant la malheureuse  
traînée sur un espace de plusieurs mètres. Quand  
on la dégagea on constata, non sans surprise, qu'elle  
n'avait été atteinte qu'au pied droit ; encore les  
chairs seules étaient meurtries.

Après avoir reçu les soins nécessaires à la phar-  
macie Malignon, elle a été conduite à son domicile.

Il résulte des témoignages recueillis, que cet ac-  
cident ne peut être attribué qu'à l'imprudence de la  
victime.

Avant-hier, le sieur Antoine Villard, âgé de 59 ans,  
journalier à Saint-Laurent-d'Agny, a été trouvé noyé  
dans une mare n'ayant pas plus de 40 centimètres  
d'eau de hauteur, située au milieu du village, au  
bord de la route de grande communication, n<sup>o</sup> 30.

La victime, qui avait coutume de s'enivrer, a dû,  
en regagnant son domicile après boire, se tromper  
de chemin et tomber dans l'eau, d'où malgré le peu  
de profondeur, il n'a pu se retirer.

M. le juge de paix du canton s'est rendu sur les  
lieux et a procédé aux constatations légales.

Hier, à 8 heures du soir, un palefrenier de la Com-  
pagnie lyonnaise, est tombé de cheval, sur le cours  
Vitton, et dans sa chute s'est fait de graves blessures  
à la tête.

Après avoir reçu les soins nécessaires à la phar-  
macie Rambaud, il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Le nommé B... est un mari peu commode. Il  
rentrait la nuit dernière au domicile conjugal, à  
2 heures du matin, et, comme sa moitié lui faisait  
quelques reproches sur sa conduite, le forcené se jeta  
sur elle, armé d'une canne à épée, lui disant : « Il  
faut que je te te ce soir. »

Une lutte terrible s'engagea ; heureusement pour  
elle, la femme B... est solide, et, après maints ef-  
forts, elle parvint à désarmer le furieux et s'es-  
quiva.

Plainte a été portée au bureau de police.

Un habitant de Montalieu-Vercieux, M. B...,  
cordonnier, a été hier victime de sa naïveté.

Accosté près de la gare de Genève, par deux com-  
pères, ceux-ci offrirent de lui céder une montre  
qu'ils garantissaient en argent, moyennant la faible  
somme de 45 francs. Il se laissa séduire par les  
roueries habituelles de ces genres d'escroqueurs, et  
paya en beaux deniers comptants.

La joie que lui inspirait son marché fut de courte  
durée ; la montre brillamment argentée était en effet  
du métal le plus vulgaire, ainsi que le constata un  
horloger à qui la bonne dupe s'était empressée de  
montrer son acquisition.

M. B..., la bourse délestée, reprit le chemin de  
son village.

Jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Des mauvais plaisants s'étaient amusés hier soir  
à placer de gros pétards sur les rails des tramways  
dans la rue de la Pyramide. A deux reprises, les  
voitures n<sup>o</sup> 6 et n<sup>o</sup> 9 les ont écrasés et des détona-  
tions formidables ont mis en émoi tout le quar-  
tier.

Par bonheur, les chevaux ne se sont pas empor-  
tés et aucun accident n'est survenu.

Toutes les recherches pour découvrir les auteurs  
du fait ont été infructueuses.

### Incendies

Hier vers midi, un incendie s'est déclaré dans un  
des bâtiments de l'usine de produit chimiques, de  
MM. Chavant et Giron à Saint-Fons.

Vigoureusement combattu par les ouvriers de  
l'usine et les habitants de la localité, le feu a pu  
être circonscrit au bout d'une heure et demie de  
travail. La pompe de l'usine Guinon, Picard et Jay,  
manœuvrée par les employés mêmes, a rendu les  
plus grands services.

Les causes du sinistre sont attribuées à une fuite  
de la machine à distiller le goudron.

Les pertes, qui consistent surtout en marchandises  
sont évaluées à une somme de 5,000 fr, convertie  
par des assurances aux compagnies la Clémentine  
et le Monde. Aucun accident de personnes à déplorer.

La nuit dernière, à 3 heures, une maison appar-  
tenant à M. Paradis, boulanger, à Mornant, a été  
complètement détruite par les flammes.

Les causes du sinistre sont purement accidentel-  
les.

Les dégâts, évalués à une somme de 5,000 francs,  
sont couverts par une assurance à la Compagnie le  
Nord.

Une surveillance active est exercée depuis quel-  
ques jours sur les bas-ports des quais où se passent  
trop souvent des actes contraires à la morale publi-  
que.

Hier, à 7 heures du soir, les gardiens de la paix  
ont arrêté sur le bas-port du quai de la Guillotière,  
le nommé Louis D..., âgé de 50 ans, pris en fla-  
grant délit d'outrage public à la pudeur.

Une religieuse, Joséphine Fillon, en religion sœur  
Saint-Amédée, était citée hier en police correction-  
nelle, pour avoir exercé illégalement la pharmacie à  
Sainte-Foy-lès-Lyon.

Le tribunal l'a condamnée à 500 fr. d'amende.

### Société de retraites pour la vieillesse

Rue Champier, 3  
Recette du mois de novembre, 4,935 fr. ; total au 30 no-  
vembre, 208,247 fr. ; sociétaires entrés pendant le mois, 60.  
Cotisation mensuelle, dimanche, 11 décembre, de 10 h.  
à 1 h. précise. Le bureau est ouvert tous les jours non  
fériés de 10 h. à 4 h.

Le président,  
VAUCHEZ.

### Société lyonnaise de gymnastique

MM. les membres du comité sont priés d'assister à  
l'assemblée qui aura lieu vendredi 9 courant, à 8 heures  
précises du soir, au local de la Société.

### Fanfare les « Amis-Réunis »

Le banquet de Sainte-Cécile aura lieu dimanche pro-  
chain, 11 courant, à 2 heures du soir, restaurant Rival,  
rue du Juge de Paix, 31.

En conséquence, le conseil d'administration informe  
MM. les honoraires et exécutants que le dernier délai  
pour les inscriptions est fixé à demain vendredi. — Le  
Président : FONTAINE.

Nous sommes dans la saison où se déclarent avec le  
plus d'opiniâtreté les affections de poitrine. On oppose  
à ces affections morbides, souvent très rebelles, diverses  
préparations béchiques et adoucissantes. Il faut placer  
en première ligne les Bonbons et le Sirop pectoral au  
miel de la Pharmacie Moderne de Lyon, rue Ste-  
Catherine, 5, puisqu'ils font disparaître en deux ou trois  
jours : Rhumes, Bronchites, Oppressions, Coqueluches,  
etc. (Le flacon ne coûte que 2 fr.).

## OBSERVATOIRE DE LYON

### Bulletin Météorologique

Lyon, 7 décembre, à 8 h. du soir.

Température : une baisse barométrique rapide s'est  
produite hier sur les Iles-Britanniques ; aujourd'hui elle  
se propage vers nos régions. — à Lyon, la hauteur du  
baromètre n'est plus actuellement que de 763 mm.

Les hautes pressions paraissent se transporter vers  
l'Espagne, où elles occasionnent une baisse considérable  
de la température : le thermomètre est descendu hier  
matin à 21<sup>e</sup> à Madrid, tandis qu'à València, en Espagne,  
il marquait 13<sup>e</sup>.

Temps probable : ciel nuageux, brouillards ; pluie  
possible.

## NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — La première représentation  
du Monde ou l'on s'ennuie, qui devait avoir lieu samedi, est  
remise aux premiers jours de la semaine prochaine. La  
mise en scène de cette pièce exigeant de très grands  
soins, l'administration a cru devoir en multiplier les ré-  
pétitions générales, afin que l'œuvre de M. E. Pailleron  
soit interprétée d'une façon tout-à-fait satisfaisante.

Samedi nous aurons la reprise de Mlle de la Seiglière,  
qui servira de 1<sup>er</sup> début à M. Chambéry, grand 1<sup>er</sup> comi-  
que, qui a déjà eu l'honneur d'appartenir, il y a quelques  
années, au théâtre des Célestins, et y a laissé les plus  
bons souvenirs. Nous savons aussi de bonne source que  
plusieurs autres engagements viennent d'être conclus,  
qui compléteront avantageusement notre troupe drama-  
tique.

Comme pièces nouvelles, nous allons avoir, après le  
Monde ou l'on s'ennuie, Odette, de Sardou, le grand succès  
parisien ; le Petit Jacques, le beau drame de W. Busnach ;  
puis les Hauts, en ce moment en répétition à la Com-  
édie-Française, et enfin une reprise de Divorçons, qui va  
se trouver, sur notre seconde scène, dans son véritable  
cadre. On voit par ces détails qu'activité n'est pas un  
vain mot au théâtre des Célestins.

THÉÂTRE-BELLECOUR. — Samedi 10 et dimanche 11 dé-  
cembre, trois dernières représentations données par  
Mme Judic, qui jouera : Samedi, la Femme à papa ; diman-  
che, en matinée, la Roussotte, et dimanche soir, pour ses  
adieux définitifs, la Femme à papa.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

### MUSÉE DES FAMILLES

15, Rue Soufflot. — PARIS

Le MUSÉE DES FAMILLES, cette institution littéraire  
qui, depuis un demi-siècle, a sa place marquée au foyer,  
va éprouver un rajustement, en passant entre les  
mains de l'éditeur CH. DELAGRAVE. La nouvelle direction  
compte en effet, tout en maintenant une tradition respec-  
table, mettre en œuvre pour l'agrément et l'instruction  
de ses lecteurs, les éléments si variés et si précieux  
que lui offrent l'histoire des peuples, la géographie, les  
voyages, les conquêtes de la science, les merveilles de  
l'art, les progrès de l'industrie, les mille incidents de  
l'actualité, sans négliger les ressources inépuisables du  
roman de mœurs et du conte historique.

Tout en s'assurant le concours des hommes qui ont  
accru la bonne renommée du MUSÉE DES FAMILLES, la  
direction nouvelle amène avec elle une élite de collabo-  
rateurs nouveaux. Elle se groupent autour d'elle des  
écrivains dont le talent de bon aloi a reçu la consécra-  
tion du succès.

Elle veut aussi que l'illustration soit sensiblement su-  
périeure à celle des précédentes années.

Nous nous faisons un plaisir et un devoir d'envoyer  
nos encouragements sympathiques à la nouvelle redac-  
tion du MUSÉE DES FAMILLES et, pour rendre justice au  
passé, nous conseillons l'acquisition des collections si  
intéressantes de ce journal à qui voudrait se former un  
beau et bon fond de bibliothèque, qu'on rotit après avoir  
lu.

On peut avoir pour 4 fr. chacun les 45 premiers vo-  
lumes et chacune des trois dernières années (46-47 et  
48<sup>e</sup> volumes) pour 7 fr.

Paris, 7 fr. — Départements, 8 fr. 50.

## BULLETIN FINANCIER

### Bourse de Paris

Paris, 7 décembre.

Les variations de la cote sont peu importantes ; mais  
de moins les valeurs ont eu une attitude plus raisonna-  
ble, plus conforme à la tenue des fonds nationaux.

Le 3 1/2 qui restait hier à 115,65, ouvre et ferme à ce  
prix : les fonds 3 1/2, à 85,85 l'ancien, à 86,45 l'ancien-  
nable, perdent 5 centimes.

Les fonds étrangers n'ont pas varié.

Les sociétés financières se sont échangées au niveau  
de la clôture précédente ; la Banque de Paris est en  
avance à 1,350.

La Banque Roumaine, à 745, conserve intacte la hausse  
obtenue depuis le grand succès de la mise en vente  
faite par les soins et sous le patronage du Crédit de  
France.

De même, le Crédit central de Paris s'avance vers des  
cours de jour en jour plus élevés. L'année 1881 a été  
très heureusement employée.

# CHOSSES & AUTRES

## Les obsèques d'une Chinoise

Mardi ont eu lieu à Paris les obsèques de Mme Tchen, femme du premier secrétaire d'ambassade qui remplit les fonctions d'ambassadeur à Londres. Elle était sœur du marquis de Tseng, ambassadeur de Chine en France, et c'est chez lui, avenue d'Eylau, 7, qu'elle a succombé aux suites de la maladie de poitrine qui l'avait atteinte pendant son séjour en Angleterre.

Une grande pièce de rez-de-chaussée de l'ambassade était divisée en deux par un rideau de soie blanche, sur lequel on lisait des inscriptions chinoises rappelant les vertus de la défunte. Le cercueil dans lequel est placé le corps de Mme Tchen est en plomb; il est enveloppé d'une autre bière en chêne, recouverte de velours noir, avec plaques en argent. Douze couronnes d'immortelles sont déposées sur la table où le cercueil lui-même est installé.

A midi, après les prières dites dans la chambre en présence d-s membres de la famille, le cercueil est descendu et placé sur un char de première classe, attelé de quatre chevaux tenus en main par des piqueurs. Le cortège se met en marche, précédé par une escouade de sergents de ville. Immédiatement après viennent deux voitures de deuil, contenant le marquis de Tseng, ambassadeur, le premier secrétaire, Leon Tchen, les attachés Yang-Wenn-Houei, Li-Tchinz-Meun, Li-Kouï-Tchao et les interprètes Lien-Fang et Lien-Sching. Derrière le char funèbre suivent huit autres voitures de deuil et les voitures des différentes ambassades. M. Gambetta, ministre des affaires étrangères, s'était fait représenter par son chef de cabinet.

## Statistique criminelle

Faisons un peu de statistique criminelle. Sur 4,347 accusés jugés par les assises dans le courant de l'année dernière, 802 étaient mineurs, soit 18 0/0, 1 0/0 de plus qu'en 1878, 2 0/0 de plus qu'en 1877, 3 0/0 de plus qu'en 1876, et, sur ces 8,2 misérables, 43 avaient moins de seize ans.

En matière correctionnelle, dans la même année, sur 196,59 prévenus, 6,670 avaient moins de seize ans, 4 0/0, soit 434 de plus qu'en 1878, et 24,218 avaient de seize à vingt et un ans, soit 1,183 de plus que l'année précédente.

À Paris, plus de la moitié des arrestations faites aujourd'hui des mineurs de vingt et vingt un ans, 12,721 sur 20,882 en 1879, et 14,061 sur 28,475 en 1880, soit dans l'espace de trois années la proportion presque doublée (en 1876, sur 23,943 individus arrêtés, 8,733 mineurs, un peu plus du tiers), soit encore que de quinze à vingt ans il se commet deux fois plus de crimes et de délits que de vingt à trente.

Dans une seule année, 30 assassinats, 39 meurtres, 3 parricides, 2 empoisonnements, 44 infanticides, 4,213 coups et blessures, 25 incendies, 1-3 viols, 80 attentats à la pudeur, 453 vols qualifiés, 11,862 vols simples commis par des mineurs.

Quant à la prostitution, les filles qui se font inscrire volontairement avant leur majorité forment plus de la moitié des soumises. Et souvent c'est la mère qui conduit sa fille à l'inscription.

## Les diamants

Voici quelques chiffres qui donneront une idée de l'importance du commerce des diamants dans l'Afrique méridionale.

Le poids brut des diamants contenus dans les colis qui ont passé par le bureau de poste de Kimberley, pendant l'année 1880, a été de 1,440 livres et 12 onces; la valeur en est estimée 5,867,741 liv. st.

En 1879, le poids total n'avait été que de 1,174 livres et la valeur de 2,846,631 liv. st.;

En 1878, 1,150 livres, évaluées à 2 millions 672,744 liv. st.

En 1877, 933 livres, d'une valeur de 2 millions 112,427 liv. st.

En 1876, 773 livres, estimées 1 million 807,522 liv. st.

Le rendement annuel des mines de la division de Kimberley est évalué comme suit :

Kimberley, 4,036,000 liv. st.; Old de Beer's, 2,000,000 liv. st.; Dutoit's Pac, 2,000,000 liv. st.; Bullington, 1,500,000 liv. st.

Rien que des mines de Kimberley et d'Old de Beer's, on extrayait annuellement 3 millions 200,000 carats de diamants, tandis que les deux autres mines susmentionnées ont produit 300,000 carats l'année dernière.

On a récemment découvert un important gisement de diamants à un endroit nommé Andriesfontein, entre les divisions de Hanover et de Colesberg.

Un commerce aussi considérable demande un grand nombre de travailleurs. A la fin de l'année dernière, 22,040 noirs et 1,700 blancs étaient employés à ces mines.

Au mines de la rivière du Waal, il y avait environ 250 hommes employés en 1880.

## Mots de la fin

Un joli mot du docteur P...  
On racontait, l'autre soir, devant lui, qu'un de ses confrères, M. X..., spécialiste bien connu, était devenu spirite et passait son temps à évoquer les habitants de l'autre monde.  
— Voyez-vous l'intrigue? s'écria le docteur P..., il se fait rendre ses visites!

# SPECTACLE DU 8 DÉCEMBRE

**Grand-Théâtre de Lyon**  
Les Dragons de Villars.  
**Théâtre des Célestins**  
Aujourd'hui jeudi 8 décembre, Le Gendre de M. Poirier. Les Jocrisses de l'Amour.  
**Théâtre-Bellecour**  
Aujourd'hui relâche.  
**Théâtre Delille (Cours du Midi)**  
Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié des plus divertissants.  
**Casino**  
rue de la République  
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.  
Orchestre sous la direction de M. Léons.  
**Scala-Bouffes**  
Tous les soirs, grand concert varié.

# BOURSE DE LYON

Du 7 Décembre 1881

Reventes	Comptant-Action
3 0/0..... 50	Gaz de Lyon..... 1220
4 1/2..... 115 00	Gaz de la Guillotière... 224
5 0/0 français..... 115 00	Mines de la Loire... 320
italien..... 35	Montrambert 370
Turc..... 35	St-Etienne... 240
Autrichien 4 0/0..... 93	Rive-de-Gier 65
Russe 5 0/0..... 93	Société Lyonnaise.....
Espagne 3 0/0..... 2400	Bateaux-omnibus.....
Dette Egypt. unifiée ..	Eaux.....
Crédit mobilier.....	Bombes.....
Crédit mob. Espag.....	Abattoirs.....
Crédit Lyonnais..... 900	Verreries L. et Rhodac ..
Union générale.....	Croix-Rouge.....
B. Hypothéc. France.....	Obligations
Soc. Foncière Lyonnaise.....	Ville-de-Lyon..... 87
Banque Ottomane..... 737 50	Ville-de-Paris 1869.....
Paris-Lyon-Médit.....	Ville-de-Paris 1871..... 397 50
Che. Autrichiens..... 718 75	Lombardes-anciennes 285
Lombard-Vénitien... 332 50	Lombardes-nouvelles ..
Saragosse..... 535	Loire.....
Nord-Espagne..... 2890	Saint-Etienne.....
Suez..... 2890	Rhône-et-Loire 4 0/0 360
	Paris-Lyon-Médit. 388 50
	— 1506 381

Le rédacteur gerant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imprimerie du Républicain du Rhône  
18, quai de l'Hôpital

# AVIS IMPORTANT

Depuis lundi, 5 décembre, les bureaux du **Moniteur des Soies** sont transférés rue Mulet, 48, près le Lycée.

# SOCIÉTÉ LYONNAISE

DE  
**DÉPÔTS, DE COMPTES COURANTS**  
et de Crédit industriel

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 50 millions

Siège central

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 16, Lyon

Agences :

A Vaise, rue de la Pyramide, n° 6.  
A la Guillotière, place du Pont, n° 4.

# OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

Comptes de dépôts à vue  
Comptes de dépôts à échéance  
Bons à échéance  
Dépôts de titres  
Encaissement de coupons

EXÉCUTION SANS COMMISSION DES  
ORDRES DE BOURSE

Caisse de Reports

# ANNONCES

Le Vendredi 9 Décembre 1881, à dix heures du matin sur la place au-devant des casernes de la Part-Dieu à Lyon, il sera vendu : rayonnages, bureau, quantité d'articles d'épicerie, ficelle, bouchons, éponges, balances, etc., le tout saisi.

Le Vendredi 9 décembre 1881, à dix heures du matin sur la place Saint-Nizier à Lyon, il sera vendu ; banques, appareils à gaz, parapluis, cas, chaussettes, tricots, jupes, mouchoirs, gilets, fichus, cravates, etc., le tout saisi.

## ON DEMANDE A louer

Un appartement de 4 pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Torreaux, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> étage, Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort. — n° 2287.

## ON DEMANDE A louer

Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une Société de Secours mutuels. Adresser les offres à la 112<sup>e</sup> Société des commis et employés de commerce, 3, rue Stella.

M<sup>me</sup> STÉPHANIE prèdit par les cartes et les lignes de la main, rue des Capucins 1, au 2<sup>e</sup>

A VENDRE Belle jument hors d'âge. S'adresser quai des Brotteaux, tous les jours avant midi.

A LOUER Très-joli appartement de neuf pièces, qual de la Guillotière, 24, au 1<sup>er</sup>, pour le visiter s'y adresser tous les ours, de 3 à 4 heures.

# AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS

14, Rue Confort, 14, Lyon

SUCCURSALE  
**S. ETIENNE**  
6, rue Sainte-Catherine

SUCCURSALE  
**GRENOBLE**  
Passage Teissière

LES ANNONCES ET RÉCLAMES DES JOURNAUX CI-DESSOUS DÉSIGNÉS SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT A L'AGENCE

**LYON :** Salut Public — Courrier de Lyon — Décentralisation — Petit Lyonnais — Lyon-Républicain — Progrès — Nouvelliste de Lyon — Républicain du Rhône — Réveil Lyonnais — Renaissance — Eclair — Moniteur des Soies. — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo Vinicole — Lyon Horticole — Gazette Agricole — Monde Agricole — Journal de Médecine Vétérinaire et de Zootechnie — Construction Lyonnaise.

**SAINT-ETIENNE :** Memorial de la Loire — Moniteur de la Loire — Journal de Saint-Etienne — Le petit Stéphanois.

**ROANNE :** Avenir Roannais.  
**GRENOBLE :** Impartial des Alpes — Courrier du Dauphiné — Petit Dauphinois.

**VIENNE :** Journal de Vienne.  
**BOURG :** Indicateur.  
**ALLEVARD :** Gazette d'Alleverd.

**MACON :** Journal de Saône-et-Loire — Progrès de Saône-et-Loire.

**TOURNUT :** Journal de Tournus.  
**CHALON :** Courrier de Saône-et-Loire.

**BOURG :** Journal de l'Ain — Progrès de l'Ain — Courrier de l'Ain.  
**TRÉVOUX :** Journal.  
**NANTUA :** Abeille.

Sont reçues aux mêmes bureaux les Annonces pour tous les journaux Français et Étranger

Agent exclusif des principaux journaux Suisses, pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

# VINS DU ROUSSILLON

Expédié du propriétaire au consommateur  
Roussillon pur. 50 à 55 fr. l'hect. Vin de table, 42 fr. l'hect., nu, port et fut en sus, etc. — Demander prix courants, MONTAGNE, viticulteur à MAURY (Pyrénées-Orientales).  
MÉDAILLES A TOUTES LES EXPOSITIONS ET CONCOURS RÉGIONAUX

**PATE & SIROP D'ESCARGOTS**  
DE MURE (à Pont-St-Esprit)  
Guérison certaine des Rhumes et Irritations de Poitrine.  
PATE : 1 fr. — SIROP : 2 fr. — Dans toutes les Pharmacies.

# HORAIRE GENERAL DES CHEMINS DE FER

Service d'Hiver 1881

	DÉPARTS	MATIN						SOIR									
		OMNIBUS 4,58	EXPRESS 7,10	OMNIBUS 7,35	DIRECT 9,03	OMNIBUS 11,10	MIXTE	RAPIDE 2,32	OMNIBUS 2,50	OMNIBUS 4,35	MIXTE 5,28	EXPRESS 7,10	DIRECT 7,22	MIXTE 8,50	EXPRESS 11,10	OMNIBUS 11,30	RAPIDE 1,04
<b>PARIS</b>																	
<b>MARSEILLE</b>	DÉPARTS	RAPIDE 4,16	OMNIBUS 5,32	EXPRESS 7,20	DIRECT 7,34	EXPRESS 10,05	MIXTE 10,20	MIXTE	OMNIBUS 1,10	MIXTE 2,10	MIXTE 4,45	OMNIBUS 6,08	MIXTE 6,30	DIRECT 8	EXPRESS 10,43	EXPRESS 9,56	
<b>GENEVE</b>	DÉPARTS	5,45	5,55	—	7,45	9	11,45	3,30	—	5	—	—	—	8,05	—	—	—
<b>BOURBONNAIS</b>	DÉPARTS	—	5,33	8,40	—	—	11,38	2,39	—	3,22	—	3,45	—	—	6,15	—	—
<b>BESANÇON</b>	DÉPARTS	—	5,45	5,55	7,45	9	11,45	3,30	5	8,05	—	—	—	—	—	—	—
<b>GRENOBLE</b>	DÉPARTS	5	—	7,10	—	11,55	—	4,52	—	—	6,16	—	—	—	9,15	—	11
<b>CHAMBERY</b>	DÉPARTS	5,45	—	5,55	7,45	9	11,45	3,39	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
<b>MONTBRISON (St-Paul)</b>	DÉPARTS	—	6,05	Charbonn.	8,48	11	—	12,12	2,10 Charbonn.	3,33	4,58	6	—	6,32	—	—	—
<b>ST-ETIENNE</b>	DÉPARTS	5,09	—	7,30	—	11,44	—	—	1,44	—	3,45	—	—	5,55	—	7,01	—
<b>LES DOMBES</b>	DÉPARTS	6,06	—	—	6,55	—	10,21	—	—	1,40	—	—	—	5,40	—	—	—